



© UNICEF/UN017585/Ueslei Marcelino

1

QU'EST-CE QUE LE CYBERHARCÈLEMENT ?

Quand une personne reçoit, sur Internet ou sur son téléphone portable, des **messages répétés et malveillants***, on parle de cyberharcèlement. Ces messages peuvent contenir des **menaces***, des **insultes*** ou du **chantage***. Si la personne harcelée ne fait pas ce qu'on lui demande (une rencontre, de l'argent ou des informations personnelles), elle peut subir des violences ou des **humiliations*** dans la vie réelle et voir des **rumeurs*** se propager sur elle. C'est un **délit*** puni par la loi qui touche particulièrement les jeunes.

« Acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule. » (Définition du Ministère de l'Éducation nationale)



© Lisa Mandel

Harcèlement sur internet

2

QUELLES SONT LES CAUSES DU CYBERHARCÈLEMENT ?

Qui sont les plus connectés ? Les jeunes de 15 à 24 ans. À l'échelle mondiale, 71 % d'entre eux utilisent Internet contre 48 % pour la population totale. Les garçons passent 4 h par jour environ, 3 h 20 pour les filles devant les écrans (tablettes, smartphones et ordinateurs). Ils utilisent beaucoup les **réseaux sociaux*** comme Facebook et Instagram pour partager des informations, et vont sur des applications comme Snapchat pour échanger des photos et des vidéos. Lorsqu'ils jouent à des jeux vidéo, ils peuvent communiquer avec des joueurs en ligne. Tous ces échanges comportent des **risques*** car on ne sait jamais qui se cache derrière un **pseudo***.

L'attitude des enfants face aux risques en ligne est différente de celle des adultes. Là où les adultes auront tendance à considérer une rencontre en ligne avec un inconnu comme l'un des pires dangers d'Internet, les enfants l'envisageront plutôt comme une occasion de se faire un nouvel ami.

3

POURQUOI LES ENFANTS SONT-ILS LES PREMIÈRES VICTIMES DU CYBERHARCÈLEMENT ?

Les enfants ont plus de risques d'être harcelés parce qu'ils peuvent être naïfs et que cela échappe à l'attention de leurs parents. Ils sont donc des « proies » plus faciles à influencer. Les filles sont davantage victimes que les garçons des insultes et des rumeurs sur les réseaux sociaux, par exemple avec la diffusion de photographies intimes sans leur accord. On parle alors de **cybersexisme***.

La cyberviolence prend des formes variées : sollicitations sexuelles* non souhaitées, harcèlement, échanges de contenus violents ou humiliants (incitation à la haine, scènes de violence), inappropriés pour les mineurs (contenus à caractère sexuel...).



4

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DU CYBERHARCÈLEMENT ?

Comme pour le **harcèlement*** scolaire, le cyberharcèlement peut laisser des **séquelles*** aux personnes qui en sont victimes : anxiété, tristesse, solitude, insomnie, perte de confiance en soi, absentéisme à l'école... C'est une situation douloureuse qui peut conduire à la dépression, voire à des conduites suicidaires. **L'usurpation d'identité***, une autre forme de cyberharcèlement, peut avoir des conséquences très graves sur la vie personnelle et professionnelle de la personne à qui l'on a volé l'identité : elle doit prouver qui elle est, et attendre parfois des années pour retrouver sa propre identité.

Le harcèlement et le cyberharcèlement sont souvent liés et affectent les mêmes victimes. Les victimes de cyberviolences connaissent le plus souvent leur agresseur dans le cadre de relations sociales non numériques.

5

COMMENT SE PROTÉGER DU CYBERHARCÈLEMENT ?

Sur les réseaux sociaux, il faut choisir avec qui on veut partager des **informations personnelles*** (sur soi, sa famille ou ses amis) car toutes ces personnes ne sont pas forcément de « vrais amis ».

Il faut savoir que personne ne peut publier une photo ou une vidéo sans demander au préalable l'autorisation. Personne n'a le droit de tenir des **propos injurieux ou diffamatoires*** à l'égard d'une personne ou d'une communauté (avoir des propos racistes, par exemple).

Protège tes données personnelles et ta vie privée : ne remplis que les champs obligatoires dans les questionnaires sur Internet et les jeux, ne donne jamais ton numéro de téléphone ou ton adresse à quelqu'un que tu ne connais pas.

QUE FAIRE EN CAS DE CYBER-HARCÈLEMENT ?

NE PAS RÉPONDRE
aux moqueries

EN PARLER
à un adulte
(parents, profs...)

LE SIGNALER
aux sites
concernés

Retrouve des conseils sur le site « Non au harcèlement » : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/faire-face-au-cyberharcèlement/>



6

QUE FAIT L'UNICEF POUR LUTTER CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT ?

D'après la Convention internationale des droits de l'enfant, **tous les enfants du monde doivent être protégés contre la violence, la maltraitance et la discrimination*** (articles 2 et 3). Le cyberharcèlement est une forme de violence qui touche particulièrement les enfants. De nombreuses campagnes nationales existent dans de nombreux pays pour sensibiliser le public à la sécurité sur Internet. La priorité est d'encourager des comportements en ligne responsables et d'accompagner les changements politiques nécessaires. L'UNICEF France soutient le Ministère de l'Éducation nationale dans sa lutte contre le harcèlement et les violences à l'école ou sur Internet.

À l'occasion du Safer Internet day (« Pour un Internet plus sûr »), le 5 février 2019, UNICEF France a mis à disposition des enfants, parents et de la communauté éducative des outils pédagogiques destinés à encourager des comportements en ligne responsables.

7

QUE FAIRE QUAND ON EST TÉMOIN OU VICTIME DE CYBERHARCÈLEMENT ?

L'entraide et la solidarité sont essentiels dans pour ne pas s'enfermer dans le cyberharcèlement et que cela prenne des proportions plus graves. Il faut arriver à en parler à un adulte de confiance ou de l'école par exemple, qui peuvent t'écouter, te conseiller et surtout te protéger. Ils peuvent trouver des solutions pour toi ou ton camarade.

Si tu n'es pas à l'aise pour en parler avec une personne de ton entourage, appelle :

N°VERT « NON AU HARCÈLEMENT » : 3 020 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés).

Si le harcèlement a lieu sur Internet : N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000.



© UNICEF/UN040853/Bicanski

TÉMOIGNAGES

Certains hésitent à utiliser la technologie numérique par crainte des intrusions dans leur vie privée et de l'intimidation en ligne...

« Personnellement, ce qui m'inquiète le plus, ce sont certaines attitudes, comme l'intimidation en ligne, d'autres formes de harcèlement et la discrimination en ligne. À chaque fois que j'en suis témoin, j'essaie d'y mettre un terme. » **Fille, 14 ans, Uruguay**

« J'ai peur que mes amis commentent mes photos sur Facebook. » **Fille, 16 ans, îles Salomon**

« J'ai été [intimidée en ligne par mes amis] [...], ils en ont après moi parce que j'ai des centres d'intérêt bizarres, comme les dessins d'animation, etc. Depuis, ils n'arrêtent pas de se moquer de moi. » **Fille, 17 ans, Malaisie**



© UNICEF/UN046200/Kljajo

SOURCES

Les enfants dans un monde numérique, « La situation des enfants dans le monde », 2017

https://www.unicef.org/french/publications/files/SOWC_2017_FR.pdf

Guide de prévention des cyberviolences en milieu scolaire, ministère de l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2016 :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/11 - novembre/10/2/2016_non_harcelement_guide_prevention_cyberviolence_WEB_654102.pdf

Où les enfants sont le plus exposés au cyberharcèlement, enquête Ipsos, nov. 2018 :

<https://fr.statista.com/infographie/16030/enfants-victimes-cyberharcèlement/>

Violences et harcèlement à l'école : rapport sur la situation dans le monde, UNESCO, 2017 :

<https://fr.unesco.org/news/violence-harcelement-lecole-probleme-mondial-majeur-nouvelle-publication-lunesco>

Guide Que faire pour agir contre le harcèlement dans mon collège ou dans mon lycée ? : https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/02/2016_Campagne-Non-au-harcèlement_Guide-2nd-degré-que-faire-pour-agir-contre-le-harcèlement-pdf

Guides et autres outils pour aider à lutter contre le cyber-harcèlement et le harcèlement à l'école :

<https://www.e-enfance.org/cyber-harcelement>

VOIR AUSSI

Fiche [L'UNICEF et les droits de l'enfant](#)

Fiche [Le droit à l'éducation](#)

Fiche [Le harcèlement scolaire \(en France\)](#)

Vidéos et autres ressources pédagogiques [Et si on s'en parlait du harcèlement à l'école ?](#)



© UNICEF/UN045976/Gilbertson VII Photo



VOCABULAIRE

- Chantage** : ensemble de menaces exercées sur quelqu'un pour l'obliger à faire quelque chose
- Cybersexisme** : terme désignant les comportements et propos sexistes sur les outils numériques : Internet, réseaux sociaux, textos.
- Délit** : acte contraire à la loi, pour lequel la justice prévoit une peine. Ex : le vol est un délit
- Diffamation** : action de porter atteinte à l'honneur et à la réputation d'une personne.
- Discrimination** : fait de traiter différemment quelqu'un par rapport au reste de la collectivité.
- Harcèlement** : action de soumettre quelqu'un à des demandes, critiques, sollicitations répétées et malveillantes.
- Humiliation** : Fait d'humilier ; sentiment d'une personne humiliée. Humilier, c'est rabaisser quelqu'un de telle façon qu'il en éprouve de la honte.
- Information personnelle** : qui est particulier à une personne, lui appartient, et ne peut être utilisée sans son accord.
- Insulte** : parole qui blesse, qui offense.
- Maltraitance** : mauvais traitement subi par une personne (violence physique et sexuelle notamment).
- Malveillant** : qui souhaite nuire à autrui, méchant.
- Menace** : parole, geste, acte qui montrent à quelqu'un qu'on pourrait lui faire du mal.
- Pseudo (ou pseudonyme)** : faux nom que l'on prend pour ne pas être reconnu.
- Réseau social** : site Internet permettant de créer sa carte d'identité virtuelle (nom, photo, centres d'intérêt...), appelée le plus souvent « profil ». L'internaute peut inviter ses connaissances à le rejoindre pour échanger des messages publics ou privés, des liens, des vidéos, des photos...
- Risques** : 1. Possibilité qu'un événement plus ou moins dangereux se produise. 2. prendre des risques, c'est se mettre dans une situation dangereuse.
- Rumeur** : nouvelle qui se répand dans le public
- Séquelle** : trouble faisant suite à une maladie, un accident ou un événement traumatisant.
- Sollicitation** : action d'attirer l'attention de quelqu'un en vue d'obtenir quelque chose.
- Usurpation d'identité** : action de s'approprier illégalement l'identité d'une personne.